

pour une vacance de poste à plein temps de

Salarié à tâche intellectuelle (m/f/x)

Educateur Gradué (m/f/x)

Carrière C6 CCT-SAS

pour les besoins du

Service logement

Profil :

- Savoir travailler de façon responsable et de manière autonome
- Le fait d'avoir une expérience professionnelle dans le domaine brigué peut constituer un avantage

Conditions requises :

- jouir des droits civils et politiques;
- offrir les garanties de moralité requises;
- satisfaire aux conditions d'aptitude physique et psychique requises pour l'exercice de son emploi, à attester par un médecin du travail dans la Fonction publique;
- avoir fait preuve, avant l'engagement, d'une connaissance adaptée au niveau de carrière des trois langues administratives, telles que définies par la loi du 24 février 1984 sur le régime des langues;
- satisfaire aux conditions d'études et de formation professionnelle requises pour exercer l'emploi brigué :

Les candidats aux fonctions de la carrière C6 doivent être titulaires d'un grade ou diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur reconnu par l'Etat du siège de l'établissement et sanctionnant l'accomplissement avec succès d'un bachelor ou de son équivalent dans le domaine des professions socio-éducatives

Service / département :

Le futur titulaire sera affecté au service logement de la commune de Strassen.

Statut et carrière :

Le futur titulaire sera engagé sous le statut du salarié à tâche intellectuelle. La rémunération et le développement de la carrière correspondent à la carrière C6 prévue par la convention collective de travail pour les salariés du secteur d'aide et de soins et du secteur social – CCT SAS.

Degré d'occupation :

Tâche à 100% correspondant à 40 heures hebdomadaires.

Missions :

- remplir toutes les missions incombant à la commune en tant que bailleur social qui assure la gestion locative des logements destinés à la location abordable dans le cadre de la loi du 7 août 2023 relative au logement abordable ainsi que des règlements grand-ducaux y relatifs, notamment :
 - assurer un service d'information et de conseil aux personnes recherchant un logement abordable
 - effectuer la révision des dossiers des candidats-locataires, dont la demande a été admise depuis plus de six mois
 - assurer la gestion des dossiers des locataires
 - élaboration de propositions d'attribution les logements abordables pour les organes décisionnels
 - contribuer à la location des logements aux locataires moyennant un bail abordable

- accompagner les locataires et les membres de leur communauté domestique afin de les informer quant à leurs obligations de locataires et de les aider à les respecter, de favoriser le développement de rapports de civilité afin de réduire les risques de conflit entre locataires, d'assurer la cohabitation harmonieuse au sein d'un immeuble et l'intégrité du patrimoine immobilier
 - effectuer des enquêtes sociales pour le compte du bailleur social et effectuer des visites à domicile
 - assurer le suivi social et administratif des bénéficiaires des locations à bail abordable
 - participer aux travaux de la commission consultative relative au logement abordable
- contribuer à titre complémentaire aux missions suivantes :
- réalisation des demandes de compensation financière pour les frais directs et indirects de la commune auprès du ministère compétent ainsi que des décomptes y relatifs
 - établissement des demandes de participation financière auprès du ministère compétent pour la réalisation de logements destinés à la vente abordable pour le compte de la commune en tant que promoteur public
 - organiser l'entretien des logements à charge des locataires ;
 - participer en tant que représentant de la commune dans les assemblées générales (copropriétés, partenaires)
 - établissement des décomptes des charges annuels relatifs aux logements mis en location
 - suivi des engagements contractuels
 - suivi administratif et technique des locations à bail abordable
 - suivi des engagements conventionnels et contractuels entre les promoteurs immobiliers publics et la commune
 - suivi des projets liés au logement abordable avec les promoteurs immobiliers publics et demandes de financement
- assurer tous les travaux incomants au service logement correspondant aux qualifications

Rémunération :

La rémunération se fera sur base de la convention collective de travail pour les salariés du secteur d'aide et de soins et du secteur social – CTT SAS.

A titre indicatif, le traitement minimal de départ brut serait pour 01/2026 de 321 PI correspondant à 7.511,63 € au NI 968,04.

Date prévue d'entrée en service :

Dès que possible, après la nomination par le collège échevinal et la transmission au ministère.

Pièces à joindre obligatoirement :

- 1) curriculum vitae avec photo récente;
- 2) extrait de l'acte de naissance ;
- 3) copie de la carte d'identité ou du passeport
- 4) certificat de résidence;
- 5) extrait récent du casier judiciaire (datant de moins de 1 mois);
- 6) copies des certificats et diplômes d'études ;

Délai de remise des candidatures :

Jeudi, 26 février 2026 au plus tard

Contact :

Administration communale de Strassen :

Adresse postale : B.P. 22, L-8001 Strassen ;

Adresse : 1, place Grande-Duchesse Charlotte

Tél. :

31 02 62 1

Site internet :

www.strassen.lu

Je soussigné(e)

Nom :

Prénom :

Matricule :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Tél. : E-mail :

déclare par la présente avoir pris connaissance de ce qui précède et m'engage, en cas d'engagement, à m'y conformer.

Signature :